

Basse-Zorn

www.cc-basse-zorn.fr

BULLETIN D'INFORMATION N°51
JUIN 2024



**Transplantation réussie
pour les tilleuls de l'EcoParc !**



Basse-Zorn
Communauté de communes



Sommaire

p. 2	Édito
p. 3 à 5	Vie communautaire
p. 6 à 7	Budget
p. 8	Police intercommunale
p. 9	Travaux
p. 10 à 11	Économie
p. 12 à 15	Environnement
p. 16 à 20	Animation Vie Familles
p. 21 à 24	Culture & Tourisme



La Maison des Services

Horaires d'ouverture de la Maison des Services :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Président et Vice-Présidents : accueil sur rendez-vous.



Bulletin d'information de la Communauté de communes de la Basse-Zorn

34, rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT
Tél. 03 90 64 25 50 - www.cc-basse-zorn.fr
info@cc-basse-zorn.fr

Directeur de la publication : Denis Riedinger

Comité de rédaction :
Commission Communication
Crédits photos :

Communes de la Basse-Zorn,
Guillaume Rothan / Airmegapix,
Brownfields, SB Création, Ligenheld,
Franck Horand, CINE Munchhausen

Réalisation, impression :
Pointillés 03 88 81 10 47
Imprimé sur papier certifié PEFC™
ISSN 1638-4180
Dépôt légal : juin 2024

Edito

Chers habitants et entrepreneurs de la Basse-Zorn, notre Établissement Public de Coopération Intercommunale et l'ensemble des collectivités doivent constamment composer avec les actualités politiques, économiques mais aussi climatiques, et ce début d'année n'en a pas été exempt.

C'est en conciliant tous ces aspects que notre Communauté de communes de la Basse-Zorn continue de **déployer ses projets**.

La dynamique de notre **projet de territoire 2030** et ses **nombreuses réalisations réussies** en est une belle illustration, toujours **en cohérence avec les budgets votés**.

Parmi les nouvelles compétences acquises, la **police intercommunale** trouve ses marques et assure son rôle dans le **renforcement de la sécurité** et de la **prévention des citoyens**.

Le **développement économique** de la Basse-Zorn quant à lui se renouvelle, non seulement avec l'**émergence de l'EcoParc Basse-Zorn**, dont l'emblématique allée de tilleuls a pu être déplacée, mais aussi grâce à une **démarche de modernisation** concertée des **zones existantes** dans l'objectif de « concevoir les zones d'activités du futur ».

L'engagement des entrepreneurs a permis de mener cette démarche **Hackathon avec succès**, et nous comptons encore sur leur participation pour **imaginer les solutions concrètes de demain** lors de deux demi-journées en octobre. **Entreprises, nous avons besoin de vous !**

Le domaine de l'**environnement** conserve son statut d'enjeu central sur notre territoire. La Basse-Zorn met en œuvre de multiples actions pour **améliorer le cadre de vie des habitants**, par exemple en favorisant la diminution des déchets produits et en développant les filières adéquates. Grâce à l'implication de tous, **403 tonnes de biodéchets** ont pu être collectées en 2023 pour la méthanisation, soit 22 kg par habitant valorisés.

Par ailleurs, pour un **meilleur service aux usagers**, une nouvelle organisation des services a permis de **regrouper plusieurs activités** de la collectivité.

Le service « **Animation Vie Familles** » intègre désormais les animations à la personne pour tous les âges de la vie : petite enfance, jeunesse, seniors et aidants, afin d'offrir des projets qualitatifs et adaptés.

Vous retrouverez ainsi dans ces pages les actions du Relais Petite Enfance, plébiscité autant par les assistants maternels que par les familles, les actualités olympiques et transfrontalières de l'Animation jeunesse, un aperçu du programme bien rempli du Conseil intercommunal des jeunes, et toujours les ateliers pour soutenir l'autonomie des seniors.

Dans un autre registre, l'**axe touristique**, dont le développement est inscrit au projet de territoire, **démarre progressivement**. La mise en place d'une **taxe de séjour** et la naissance d'**offres d'hébergement** alliées à la **construction d'un réseau d'acteurs touristiques** locaux d'ici la fin d'année 2024 augurent le meilleur avenir pour l'attractivité de la Basse-Zorn.

En ce qui concerne l'**École de musique**, elle trouve toute sa place et sa légitimité dans le paysage de la Communauté de communes, en témoigne l'ouverture du **nouveau pôle à Weitbruch**, ainsi que l'innovant **stage de soundpainting** proposé en début d'année aux élèves.

Nous vous invitons chaleureusement à participer aux **différents événements** ayant cours en Basse-Zorn, recensés dans l'agenda des manifestations et sur notre site internet, et ainsi profiter des **balades nature et patrimoine, ateliers de sensibilisation à l'environnement** ou encore **rencontres musicales et festives** qui font la richesse de notre territoire.

À toutes et à tous, je souhaite une belle lecture et une période estivale ensoleillée.

Denis RIEDINGER, Président



Retrouvez toutes les délibérations sur notre site internet : cc-basse-zorn.fr/deliberations

Le Conseil a entre autres délibéré sur les sujets suivants :

18 DÉCEMBRE 2023

- **Plan de mobilité simplifié (PMS) de la Basse-Zorn** : il fixe deux objectifs principaux :
 - favoriser l'émergence de nouvelles pratiques de mobilité de proximité ;
 - faciliter des pratiques moins dépendantes de la voiture dans les relations aux territoires voisins.
- **Fixation des tarifs** : pour les ordures ménagères, l'eau et l'assainissement (voir pages Budget).
- **Ordures ménagères - modification du règlement des collectes et de facturation des déchets** :
 - la quantité maximale des déchets assimilés, par collecte, est de 1.320 litres pour les ordures ménagères et 1.320 litres pour les déchets recyclables jetés dans le bac de tri ;
 - un deuxième bac jaune de 240 litres peut être attribué sur demande et sur justification aux foyers de cinq personnes et plus ainsi qu'aux personnes justifiant de soins médicaux à domicile.
- **Zone d'accélération des énergies renouvelables (ZA-DER)** : définition des zones à l'échelle de la Basse-Zorn, réparties de manière à mobiliser les terrains ou constructions les plus pertinents, à destination principalement des projets de développement d'énergie photovoltaïque.
- **Modernisation des zones d'activités - ZI de Hoerd et ZA de Weyersheim** : lancement de l'étude de mutabilité afin de repérer le potentiel d'aménagement et d'optimisation du foncier tout en prenant en compte les objectifs environnementaux.
- **Travaux de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable à Geudertheim** : afin de supprimer les conduites en fonte grise, cassantes, renforcer la protection de lutte contre les incendies, débits et pressions et reprendre les branchements particuliers.



26 FÉVRIER 2024

- **Commerces de proximité** : reconduction du partenariat avec la CCI pour les Trophées Qualité Accueil 2024 (voir pages Economie).
- **Fonds de concours** : modification du règlement 2020-2026 pour permettre les acquisitions de foncier. Le terrain concerné doit servir à réaliser un équipement public lui-même éligible aux fonds de concours.
- **Finances** : vote des comptes administratifs 2023 et débat d'orientation budgétaire 2024 (voir pages Budget).



3 AVRIL 2024

- **Finances** : adoptions des budgets et fixation des taux d'imposition pour 2024 (voir pages Budget).
- **Protection sociale des agents** : attribution d'une prime « pouvoir d'achat ».
- **Sécurisation de la ressource en eau** : interconnexion pour relier les réseaux de distribution entre l'Eurométropole de Strasbourg et la CCBZ, afin d'assurer une continuité de l'approvisionnement et la sécurisation de l'alimentation en eau potable. Il y a lieu de construire (sur le ban communal de Vendenheim en limite de Hoerd) un ouvrage qui doit accueillir l'ensemble des équipements techniques nécessaires. Le montant estimés des travaux est de 500.000 € HT.

22 AVRIL 2024

- **Police intercommunale** : mise en place d'une convention de coordination avec les forces de sécurité de l'Etat afin de permettre à la police intercommunale le port d'arme, de travailler entre 23 h et 6 h ou encore de disposer d'une caméra individuelle de protection.

27 MAI 2024

- **Fixation des tarifs de l'Ecole de musique pour l'année 2024-2025** : plus d'informations sur cc-basse-zorn.fr/ecole-musique
- **Adoption d'un fonds de concours pour la commune de Gries** : 135.000 € sont attribués à la commune pour la réhabilitation d'un corps de ferme en vue d'y accueillir des services publics.



Le projet de territoire Basse-Zorn 2030

Le projet de territoire de la Basse-Zorn à l'horizon 2030 a démarré en 2017. Après des phases de concertation et de nombreux échanges, les élus ont approuvé, à l'unanimité en 2020, ce projet à la vision ambitieuse et partagée du développement souhaité pour notre intercommunalité.

Décliné ensuite en quarante actions, ce projet de territoire est depuis mis progressivement en œuvre par les sept Vice-Présidents référents accompagnés des services, par thématique.

Après deux années de travail sur les actions, voici l'état des lieux de leur avancement :

LA JEUNESSE ET LES SERVICES AUX FAMILLES

Les dix actions regroupées sous cette thématique peuvent se répartir en deux grandes familles :

La jeunesse

Compétence historique de la Communauté de communes, la jeunesse est un domaine dynamique qui a su s'emparer des actions ciblées, il en est ainsi du **Conseil intercommunal des jeunes** renouvelé ou encore des **vidéos sur le tri** par exemple.

L'axe « **Booster l'emploi** » fait actuellement l'objet d'un travail spécifique pour proposer de nouvelles solutions aux jeunes du territoire.



L'enfance et la petite enfance

Ces secteurs ont connu une vraie accélération avec le projet de territoire. La **création du Relais Petite Enfance (RPE)** en septembre 2023 et celle d'un **poste de chargé de coopération** « Petite Enfance – Enfance – Jeunesse » qui met en réseau les acteurs présents sur le territoire, sont les aboutissements des réflexions et démarches portées depuis deux ans.

LE TOURISME

Les **circuits découverte** restent aujourd'hui structurants de la politique touristique en Basse-Zorn, avec un travail pour agrémenter les circuits existants et les renouveler suite aux remembrements. La création de nouveaux circuits est aussi à l'étude pour être réalisée progressivement dans les prochaines années. L'**aire de camping-cars** quant à elle, verra le jour à Geudertheim, en fin d'année 2024.



La **stratégie de développement et de communication touristique** prend son essor avec l'arrivée d'une chargée de mission « Attractivité » en charge de la mobilisation des acteurs du territoire et de la définition du plan d'actions pour 2025.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour l'emblématique reconversion de l'ancien EPSAN de Hoerd, tous les objectifs sont atteints. Les travaux de **viabilisation de l'EcoParc Basse-Zorn** sont en cours, plusieurs permis de construire sont délivrés et la zone devrait voir les premières installations d'entreprises fin 2024.



Le travail sur nos zones existantes est par ailleurs lancé pour poursuivre le développement économique du territoire dans le respect de notre environnement et des nouvelles règles liées notamment au « **zéro artificialisation nette** ». (voir pages *Economie*).

En ce qui concerne les circuits-courts, la mise en place de marchés hebdomadaires a, en fin de compte, été laissée à l'initiative des communes.



L'ENVIRONNEMENT ET LA MOBILITÉ

Les actions regroupées dans ce domaine se répartissent en différents degrés d'avancement.

De nombreuses actions avancent comme prévu, qu'il s'agisse du Programme local de prévention des déchets (PLPDMA 2021-2026) ou de la politique globale dont la réalisation la plus emblématique est la mise en place de la **collecte des biodéchets** ; des actions de **renaturation des cours d'eau** et de leurs abords (GEMAPI) ; de la sensibilisation à l'usage du vélo et au maintien de la biodiversité ou encore du renouvellement annuel de « la Basse-Zorn à l'An Vert ».



Les projets de développement des **pistes cyclables** ainsi que la réalisation de la **déchèterie unique** sont des ambitions de plus long terme, dont l'avancement est aussi fonction des autorisations réglementaires.

L'AIDE À LA PERSONNE

Carton plein pour **les seniors et les aidants** qui ont vu leur accompagnement gagner en importance via les **nombreux ateliers** proposés mais aussi avec la mobilisation d'un **interlocuteur dédié** en la personne de la coordonnatrice seniors. La mise en place de guinguettes est aussi un nouveau temps fort pour les seniors du territoire qui les plébiscitent très largement.



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un travail exemplaire de **concertation** entre communes a été réalisé autour de l'enveloppe foncière dédiée à la Basse-Zorn dans le cadre du « **zéro artificialisation nette** ». Ces échanges contribuent à une vision partagée du développement de territoire et se poursuivent avec le récent recrutement (mai 2024) d'un préfigurateur pour le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**, en charge de définir une charte de gouvernance entre la Communauté de communes et chaque commune, pour un partage harmonieux et concerté des compétences.



DE NOUVEAUX SERVICES AUX USAGERS

En plus des services dédiés aux publics spécifiques que sont les seniors ou la petite enfance, les élus de la Basse-Zorn ont inscrit au projet de territoire deux actions à destination du plus grand nombre :

L'Ecole de musique intercommunale a ainsi achevé brillamment ses deux premières années d'existence, avec une stabilisation des effectifs d'élèves et de professeurs ainsi que l'ouverture d'un nouveau pôle d'enseignement à Weitbruch.



La Police intercommunale de la Basse-Zorn quant à elle, après un an de formations obligatoires et de démarches administratives, est sur le terrain, au plus proche des citoyens, depuis début 2024.

Le déploiement du projet de territoire n'est pas terminé et la mise en œuvre des actions s'étale jusqu'en 2030. D'ores et déjà, il se traduit par de belles concrétisations pour la Basse-Zorn.

Une rencontre sera proposée avec tous les acteurs ayant pris part à ce projet à l'automne 2024.

Compte administratif 2023



		Fonctionnement	Investissement
Principal	Dépenses	4 062 778,42 €	2 252 695,86 €
	Recettes	6 266 222,07 €	3 515 220,23 €
	Résultat	2 203 443,65 €	1 262 524,37 €
Eau	Dépenses	1 656 951,64 €	1 148 411,18 €
	Recettes	2 337 649,12 €	1 253 153,19 €
	Résultat	680 697,48 €	104 742,01 €
Assainissement	Dépenses	2 623 252,17 €	1 242 630,36 €
	Recettes	4 018 359,47 €	3 994 227,93 €
	Résultat	1 395 107,30 €	2 751 597,57 €
Ordures ménagères	Dépenses	1 489 238,60 €	179 028,07 €
	Recettes	2 323 040,01 €	1 973 753,81 €
	Résultat	833 801,41 €	1 794 725,74 €
Ecole de musique	Dépenses	340 988,76 €	16 007,71 €
	Recettes	351 472,25 €	5 524,22 €
	Résultat	10 483,49 €	-10 483,49 €

Tarifs eau et assainissement 2024

Eau	1,40 € HT le m ³
Assainissement	1,85 € HT le m ³

Tarifs des ordures ménagères pour les particuliers en 2024

		Part fixe		Total part fixe	Prix de la levée supplémentaire (par bac)	
		Tarif de base	Forfait 12 levées		De 13 à 17	De 18 à 26
1/2 ménage	120 L	70,00 €	34,80 €	104,80 €	3,60 €	4,30 €
Ménage	120 L	140,00 €	34,80 €	174,80 €	3,60 €	4,30 €
	240 L	140,00 €	68,40 €	208,40 €	7,05 €	8,40 €
	660 L	140,00 €	201,60 €	341,60 €	19,20 €	21,60 €
	1 100 L	140,00 €	324,00 €	464,00 €	29,70 €	32,40 €

Carte prépayée de 10 entrées en déchèterie	150 €
Remplacement du badge d'accès en déchèterie (perte/vol/détérioration/casse)	10 €
Détérioration d'un bac (si bac de moins de 5 ans)	Dernière valeur d'acquisition
Supplément de facturation couvercle levé (bac 120 et 240 L)	10 €
Supplément de facturation couvercle levé (bac 660 L et 1100 L)	20 €
Acquisition bac à verrou	25 €
Remplacement « verrou »	25 €
Bac restitué non lavé	50 €
Livraison de bacs chez un professionnel	50 €
Passage supplémentaire en déchèterie pour les particuliers	15 € / passage

Le débat d'orientation budgétaire 2024

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités qui doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité afin d'éclairer leur choix lors du vote du budget primitif. Le Conseil communautaire a pris acte du rapport d'orientation budgétaire 2024 (ROB) le 26 février dernier. Il est disponible dans son intégralité sur le site de la Communauté de communes : www.cc-basse-zorn.fr/FR/Presentation/Budget.

Il y fait notamment état que le budget principal dégage à la fin 2023 un résultat de fonctionnement de 2 203 443 € (contre 2 047 454 € à fin 2022). Cette hausse est liée au dynamisme des recettes fiscales qui ont financé en partie la mise en place des nouveaux services à la population, ainsi qu'à la baisse des amortissements.

Les soldes intermédiaires de gestion font ressortir une capacité d'autofinancement de 2 689 043 € et les opérations réelles d'investissement présentent un besoin de financement de 1 573 782 €. La marge ainsi dégagée de 1 115 782 € financera la montée en puissance des nouveaux services.

Les grands projets (dont certains s'inscrivent sur plusieurs années) donnant lieu à inscription de crédits en 2024 sont les suivants :

- Travaux de voirie : 704 000 €
- Création d'arrêts de bus : 216 000 €
- Bornes d'informations digitales : 75 000 €
- Travaux de renouvellement des poteaux d'incendie : 150 000 €
- Géolocalisation de l'éclairage public : 120 000 €
- Travaux de remise à neuf de la Maison des Services : 280 000 €
- Création d'une aire de camping-car : 200 000 €
- Aménagement des pistes cyclables : 350 000 €
- Installation de panneaux photovoltaïques : 300 000 €
- Aménagement de nouveaux circuits découvertes : 100 000 €
- Extension de la Maison des Services : 2 000 000 €
- Travaux sur le réseau d'eau potable : 1 190 000 €
- Travaux d'assainissement : 420 000 €
- Travaux de construction de la nouvelle déchèterie du territoire : 2 580 000 €

Budget primitif 2024



	Fonctionnement	Investissement	Total
Principal	6 834 526,31 €	7 324 731,46 €	14 159 257,77 €
Eau	2 598 397,48 €	1 999 038,20 €	4 597 435,68 €
Assainissement	4 082 825,30 €	5 071 752,87 €	9 154 578,17 €
Ordures ménagères	2 432 401,41 €	179 028,07 €	5 784 089,47 €
Ecole de Musique	398 983,49 €	17 983,49 €	416 966,98 €
Aire de Camping Car	2 000,00 €	341 000,00 €	343 000,00 €
	16 349 133,99 €	18 106 194,08 €	34 455 328,07 €

Répartition pour 100 € de dépenses

54,13 €

Environnement

- ▶ Eau
- ▶ Assainissement
- ▶ Ordures ménagères
- ▶ Démarche d'actions pour le développement durable
- ▶ Décharge de Geudertheim
- ▶ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

19,03 €

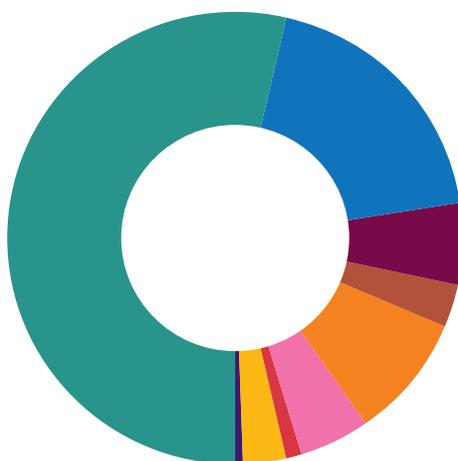
Administration générale

- ▶ Entretien Maison des services, fournitures, rémunération du personnel...
- ▶ Remboursements d'emprunt, amortissements, reversement de fiscalité

9,29 €

Aménagement urbain

- ▶ Voirie
- ▶ Poteaux incendie
- ▶ Pistes cyclables (études)



2,60 €

Tourisme et culture

- ▶ Manifestation La Basse-Zorn à l'An Vert
- ▶ Ecole de musique
- ▶ Actions pour la langue et culture alsaciennes
- ▶ Aire de camping car - Circuits découvertes

6,11 €

Économie

- ▶ Aménagement des zones d'activités
- ▶ Animation économique (journées d'information pour les entreprises, etc.)

5,29 €

Famille

- ▶ Petite enfance
- ▶ Jeunesse
- ▶ EHPAD La Solidarité

3,18 €

Soutien aux partenaires et communes membres

0,29 €

Sécurité

- ▶ Police intercommunale

0,08 €

Communication

- ▶ Bulletin, site internet, divers...

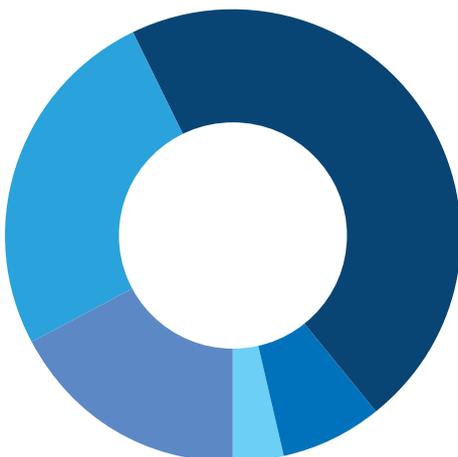
Répartition pour 100 € de recettes

25,58 €

Recettes fiscales Redevances

17,38 €

Dotations Subventions et vente de terrain



46,39 €

Réserves et autofinancement

7,13 €

Autres

3,52 €

Emprunts



Police intercommunale, sécurité et prévention !

Vitesse et contrôles

La Police Intercommunale est dotée, depuis le mois de mars 2024, d'un **radar de contrôle de vitesse** dernière génération qui permet de flasher tous les véhicules, dans les **deux sens de circulation** (en rapprochement ou en éloignement).

Son utilisation sera propice dans des zones réputées accidentogènes, en agglomération en général et aux abords des établissements scolaires en particulier. L'objectif est, avant tout, de faire baisser l'accidentalité par la réduction de la vitesse et de **garantir la sécurité à proximité des zones sensibles**.

Les chiffres de 2022 de la sécurité routière sur la Basse-Zorn recensent 6 blessés à la suite d'accidents corporels de la circulation, dont la vitesse est toujours un facteur de causalité.

Voici un rappel des sanctions que vous encourez en cas d'excès de vitesse :

EXCÈS DE VITESSE : BARÈME DES SANCTIONS			
DÉPÈSÈMENT	AMENDE	RETRAIT DE POINT	RETRAIT DE PERMIS
< 20 km/h	68€ <small>si limitation de vitesse > 50km/h sans agglomération ou zone sensible</small>	-1 point	non
	135€ <small>si limitation de vitesse > 50km/h centre ou agglomération</small>		
< 30 km/h	135€ <small>Contravention classe 4</small>	-2 points	non
< 40 km/h	135€ <small>Contravention classe 4</small>	-3 points	oui
< 50 km/h	135€ <small>Contravention classe 4</small>	-4 points	oui
≥ 50 km/h	Amende forfaitaire	-6 points	oui
	Jusqu'à 1500€ max <small>Contravention classe 5</small> 3750€ récidive <small>Classe 6</small> Amende judiciaire		

Une amende est minorée en cas de paiement dans les 15 jours de la date d'avis de contravention (30 jours dans le cas d'un télépaiement : par internet, téléphone ou timbre amende dématérialisée).

<https://www.legipermis.com>

LegiPermis Sécurité Routière et Législation



Vigilance escroqueries !

En collaboration avec la Gendarmerie, la Police intercommunale va dispenser des **formations** très accessibles sur les **diverses escroqueries existantes sur internet**.

Quelques règles de base seront transmises à ceux qui le souhaitent. Une première formation s'est tenue au printemps à Bietlenheim et une seconde session sera proposée aux seniors à la rentrée de septembre (dates à venir).

En cas de doute sur un démarchage, une annonce, un mail, un SMS, etc., n'hésitez pas à **contacter les services de votre mairie** qui vous orienteront vers le bon interlocuteur (la Police intercommunale ou la Gendarmerie).

Une règle primordiale : « **Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires ou toute autre information personnelle et financière, ni à la police, ni même au banquier, à personne !** »

VICTIME D'ESCOQUERIE ?

Informations, conseils, assistance

INFO ESCROQUERIES

0 805 805 817 Service & appel gratuits

lundi-vendredi / 9h-18h30

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

MEMBRE DU DISPOSITIF
CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

Assistance et prévention
en sécurité numérique

116
006

Numéro d'aide aux victimes

Service et appel gratuits 7/7j

Hors France métropolitaine : numéros de +33 (0) 80 52 23 76 (numéros non surtaxés)

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

... Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur : www.cybermalveillance.gouv.fr



Transplantation réussie pour les tilleuls de l'EcoParc !

Le 12 mars dernier, 17 tilleuls presque centenaires, de 15 m de haut, ont été transplantés, dans le cadre d'une opération d'envergure, singulière et impressionnante.

Dans le cadre de l'aménagement de l'EcoParc Basse-Zorn, l'opérateur BROWNFIELDS s'était engagé à sauver l'allée de tilleuls, emblématique de l'entrée du site que tous, à commencer par les élus locaux, souhaitent préserver.

Le déplacement de cette deuxième rangée de tilleuls était nécessaire afin d'élargir la voirie permettant l'accès aux entreprises qui vont s'implanter.

L'opération a démarré en automne par la taille des couronnes pour raccourcir les branches d'un tiers. En novembre, une tranchée de 1,5 m de profondeur a été creusée

autour de chaque arbre, pour couper les racines les plus longues. Ces tranchées ont été comblées avec un substrat de mycorhize, champignon permettant le développement rapide du système racinaire.

Le 12 mars, ces arbres ont été déplacés par la plus grosse pelleuse du genre en Europe, qui peut soulever des mottes entières d'arbres jusqu'à 150 cm de circonférence.



Si toutes les mesures ont été prises pour que la transplantation de ces tilleuls soit une réussite, rien ne garantit une reprise de tous les arbres. Afin de maximiser les chances d'enracinement des arbres, un suivi attentif sera réalisé sur les trois prochaines années.

Travaux en cours, terminés et à venir

Travaux en cours

Geudertheim

rue de Kurtzenhouse : renforcement de la conduite d'eau et rénovation des branchements particuliers.

Gries

rue de Weitbruch : réaménagement de la rue et de la placette devant l'église. Travaux de réseaux secs et de voirie.

Hoerdt

rue de la Gare : enfouissement des réseaux télécom et fibre. Pose des réseaux secs pour la restructuration de l'éclairage public.

rue du Ried : travaux d'assainissement, d'aménagement de la voirie et d'une voie verte.

EHPAD La Solidarité : travaux de préparation, pose du filet colle et de l'enduit de finition sur la façade suite à l'isolation extérieure déjà réalisée.

Travaux terminés

Hoerdt

RD 37 : travaux d'aménagement du carrefour d'accès à l'Ecoparc Basse-Zorn.

EHPAD La Solidarité : isolation des façades extérieures en place ; remplacement des menuiseries extérieures réalisé ; faux plafond, luminaires, ventilation et réfection des peintures de la salle de séjour réalisés.

Gries-Mariental

rue de la Tuilerie : aménagement d'une aire de retournement et travaux de voirie.

Travaux à venir

Geudertheim, Gries, Hoerdt (ZI) et Weyersheim : mise aux normes d'arrêts de bus et création d'un arrêt ZI Métiers-Ried à Hoerdt.

Geudertheim, Hoerdt et Weyersheim : entretien d'ouvrages d'art et passerelles.

Geudertheim

rue des Potagers : assainissement, étanchéification de collecteurs par chemisage.

Gries

micro-zone d'activités, rue des Peupliers : réalisation de la voirie définitive.

rue du Stade : assainissement, étanchéification de collecteurs par chemisage.

Hoerdt

EHPAD La Solidarité : mise en place de clôture et portail.

Kurtzenhouse

rue des Roses : assainissement, étanchéification de collecteurs par chemisage.

Weitbruch

rues des Rossignols et Principale : assainissement, étanchéification de collecteurs par chemisage.

Weyersheim

micro-zone d'activités : réalisation de la voirie définitive.



Repensons nos zones d'activités !

La démarche de modernisation du Parc d'Activités Zone Industrielle (ZI) du Ried et de la Zone d'Activités (ZA) de Hoerdt est désormais lancée.

Que s'est-il passé ces derniers mois ?

La période de janvier à mars a été consacrée à l'élaboration d'un diagnostic qui a fait ressortir un certain nombre d'atouts et de fragilités pour chacun des deux sites.

Déambulation dans le Parc d'Activités du Ried

Le 28 mars, 27 participants à la démarche ont déambulé dans la ZI du Ried afin de mieux appréhender le site.

Plusieurs arrêts ont marqué le parcours, dont l'un au niveau du pont de l'autoroute afin de situer la zone dans son environnement : une proximité immédiate de l'autoroute, au cœur d'autres pôles économiques que sont la ZA du Birken, l'EcoParc Basse-Zorn et plus loin, l'Ecoparc Rhénan formant ainsi un ensemble économique de 250 ha.

Tout au long de la déambulation, des points de vigilance ont été soulignés pour de futures améliorations, telles que : la circulation (piétonne, cyclable et motorisée), le stationnement, la desserte en transports en commun, des bâtiments vieillissants et énergivores, la faible végétalisation, etc.

Hackathon : des webinaires d'acculturation...

En parallèle, dans le cadre de la démarche Hackathon portée par l'Agence de Développement d'Alsace (ADIRA), 7 webinaires d'acculturation ont été organisés de janvier à avril sur diverses thématiques dont : la préserva-

tion des ressources et le rôle du foncier dans la crise climatique, la densification douce et l'intensification, les mobilités alternatives et décarbonées, les nouvelles modalités de travail et leurs impacts, la production d'énergie dans une ZA, etc...

...à l'analyse des besoins

Courant avril a débuté la phase d'analyse des besoins et des préoccupations actuels et futurs des dirigeants d'entreprises.

Dans un premier temps s'est tenue une rencontre à destination des dirigeants de nos zones d'activités pour aborder le devenir de ces espaces.

Les premiers ressentis sur le fonctionnement de la zone ont pu être recueillis. Après discussions, s'en sont suivis l'envoi d'un questionnaire à destination des dirigeants d'entreprises et des rencontres individuelles avec certains d'entre eux.

Grande étape : le sprint du Hackathon des 23 et 24 mai

Une quarantaine de participants se sont réunis sur le thème « concevoir la Zone d'Activités du futur » autour de 7 projets de réflexions sur le devenir du Parc d'Activités du Ried :

*Je suis usager du Parc et je kiffe la zone !
Ensemble on décarbone plus fort !
Sport, restauration, crèche...
c'est possible !
Le Parc du Ried devient une ZA inclusive.
Coop' ta zone !
Jouons à faire la zone.
Je suis un hérisson, une abeille, une haie
et je veux vivre !*



Les gagnants du Hackathon

Et maintenant ?

Une synthèse des besoins et préoccupations actuels et futurs des entreprises et de leurs salariés va être réalisée. Ajoutée au diagnostic qualitatif réalisé en début d'année elle servira de base, cet automne, à la phase de scénarisation de la mutabilité du Parc d'Activités du Ried et de la Zone d'Activités de Weyersheim.

Entreprises, nous avons encore besoin de vous pour imaginer les solutions concrètes de demain ! Prochaine étape en octobre avec l'organisation d'ateliers sur deux demi-journées.

Informations : Sandrine Badjeck
Développement économique
sandrine-badjeck@cc-basse-zorn.fr
Tél. 03 90 64 25 58

HACK ta ZONE !



Label Commerçant d'Alsace : la qualité de l'accueil et du service des commerçants récompensée !

La Communauté de communes, compétente en matière économique, **soutient le commerce de proximité** qui dynamise les cœurs de nos villages et contribue largement à la qualité de la vie des habitants du territoire.

Dans cette perspective, la collectivité a engagé, depuis plusieurs années, une action partenariale avec la CCI Alsace-Eurométropole. Elle vise à **valoriser et récompenser les commerces les plus dynamiques en matière de qualité de l'accueil et du service**, éléments essentiels de différenciation de nos commerçants : le label Commerçant d'Alsace (anciennement Trophée Qualité Accueil).

Commerçants de la Basse-Zorn, venez tester en conditions réelles la qualité de votre accueil et mobilisez vos équipes autour d'axes d'amélioration !

Un audit complet d'une valeur de 1.200 € HT sera effectué, seuls 149 € HT restent à la charge des entreprises après participation de la Communauté de communes.

N'hésitez pas et rejoignez-nous, participez au label Commerçant d'Alsace !



Informations et inscriptions :
Charlotte COURBET, CCI Alsace
Tél. 06 87 74 44 56 • c.courbet@alsace.cci.fr

Les entreprises **nouvellement implantées**

Geudertheim

ACTIV PERFORMANCE (SARL), 9 rue de Kurtzenhouse, prestations de service et coaching dans divers secteurs sportifs, loisirs, événementiels, éducatifs

Geudertheim - Zone d'activités

MF&T FABBRICA (SARL), 5 rue de l'Artisanat, fabrication, commerce de gros, demi-gros et détail, exportation et négoce de crèmes glacées, glaces et tous autres produits surgelés

CARROSSERIE 7 SERVICES (SAS), 1 rue de l'Artisanat, atelier de réparation automobile

Gries

CHRIS DECO (SAS), 5 rue de Weitbruch, travaux de revêtement de sols et murs, fourniture et pose de terrasses extérieures, portes et autres agencements intérieurs

JL CLINIC ONE (SASU), 3 rue de l'Etoile, exploitation d'un centre de soins minceur, solarium

NOVARCO (SAS), 7A rue du Docteur Albert Schweitzer, terrassement et pavage-dallage, espaces verts

AUTO BIKE SHOP (SARL), 114C rue Principale, commerce de gros d'équipements automobiles

Hoerd

GANTER TRAVAUX (SARL), 12 rue Schiessrain, courtage en travaux

MMOCO (SASU), 12A rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, boutique de vente de vêtements en prêt-à-porter et accessoires

FMUS (EURL), 10A rue de Geudertheim, analyse vidéo, conception, organisation, vente, réalisation d'actions de formation et d'actions de conseil et d'information en formation

E CHAP ET BEL (SASU), 29 rue de La Wantzenau, vêtements

DIAG ALSACE 67 (SASU), 30 rue de la Tour, diagnostics immobiliers

Hoerd - Zone d'activités du Birken

PJC AUTOMATISME (SARL), 2 rue Sophie Germain, régulation et automatisation dans les domaines de l'énergie

Hoerd - Parc d'activités du Ried

SHAVE & CUT (SAS), 2C rue Ampère, coiffure, vente de marchandises liées à l'activité de la coiffure

PAGA TRANSPORTS (SAS), 6A rue de l'Industrie, transport public routier de marchandises

ELSASS COUVERTURE (SARL), 6A rue de l'Industrie, activité de sous-traitance dans le milieu du bâtiment

EVENT SYSTEM (SARL), 10 rue de l'Energie, location de matériel scénique

SOCTAM (SARL), 6A rue de l'Industrie, location de camions

Weitbruch

KD DECO (SARLU), 10 rue de l'Eau, peinture intérieure et extérieure

UPSET RECOVERY (SAS), 20 rue des Hêtres, formation de pilotage d'avion

HOERNEL (SAS), 5 rue du Lin, travaux de revêtement de sols et de murs

Weyersheim

TOUR'MALINE LOCATION (SARL), 10 rue des Noyers, location de véhicules

T.A. CONSTRUCTION (SARL), 19 rue de La Fibule, Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment

Weyersheim - Zone d'Activités

FISCHER JARDINS (SARL), 7 rue des Vosges, tous travaux d'aménagements paysagers

Les insectes invasifs

Frelon asiatique

Le frelon asiatique est un **insecte invasif** originaire d'Asie arrivé dans le Grand Est (Champagne-Ardenne) en 2015. Depuis, son expansion ne cesse d'augmenter et sa présence est avérée sur la totalité du Bas-Rhin. Cela représente un véritable **enjeu pour la biodiversité**.

En effet, il s'attaque aussi bien aux insectes qu'aux arachnides, mais surtout aux abeilles et représente également un risque pour la santé humaine. Les fortes populations des nids et leur régime protéique peuvent contribuer à la diminution et l'affaiblissement des espèces prédatées. Le frelon asiatique est susceptible d'attaquer s'il se sent menacé. Ses piqûres ne sont pas plus dangereuses que celle d'une guêpe, elles peuvent l'être en cas de piqûres multiples ou en cas d'allergie au venin.

Il faut **demeurer extrêmement prudent face aux nids installés**. Soyez vigilants, pensez à vérifier vos abris de jardin, cabanons, volets, stockages de bois, granges... **N'intervenez jamais vous-même pour les détruire**, il est dangereux de le faire sans protections adaptées. Contactez des entreprises spécialisées et **signalez les nids en mairie**.

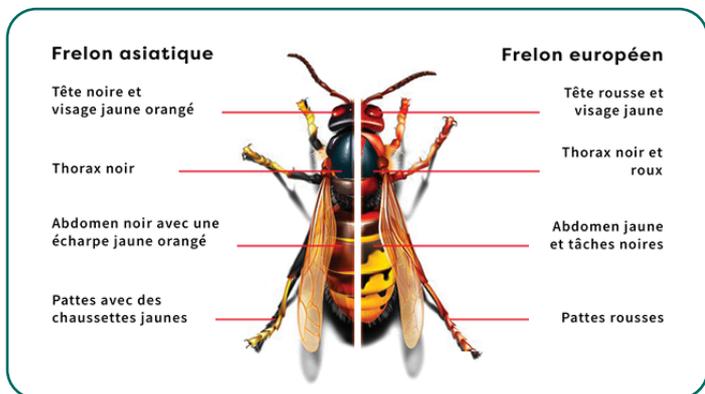


Moustique tigre

Le moustique tigre est un insecte qui **pique toute la journée et à plusieurs reprises**. Il s'est adapté au milieu urbain et pond dans tout ce qui contient de l'**eau stagnante**. Il est plus petit que ses congénères locaux et qu'une pièce de 1 centime. Il se déplace très peu, 150 mètres autour de son lieu de naissance. Les moustiques qui vous piquent sont donc **nés près de chez vous**.

Les bons gestes pour éviter sa prolifération :

- **Vider** les réceptacles extérieurs
- **Ranger** les objets à l'abri de la pluie
- **Couvrir** les récupérateurs d'eau de pluie
- **Nettoyer** les collecteurs d'eau
- **Jeter** les déchets



... Signaler la présence de moustiques tigres : signalement-moustique.anses.fr

Animations pour l'environnement

Tout au long de l'année 2024, des ateliers sont proposés autour des trois thématiques suivantes :

- Jardinage au naturel
- Compostage
- Cuisine anti-gaspi

C'est ce dernier thème qui a été abordé durant 1h30 lors de l'atelier du 17 avril « Transformez vos chocolats de Pâques ».

Parce que le lapin de Pâques se montre bien souvent très généreux, les chocolats s'amoncellent pendant et bien après cette période...

Petits et grands ont donc cuisiné ensemble des **recettes simples et gourmandes**, le tout dans la bonne humeur, pour **transformer cette délicieuse matière première et éviter le gaspillage** ! Et parce qu'en Basse-Zorn on pense aussi aux légumes, le **12 juin ce sont des recettes à base de fanes de légumes** (radis, carottes, betteraves...) qui ont été réalisées.

Les ateliers anti-gaspi, c'est...

Pour qui ? Parents et enfants (dès 5 ans)
Où ? Au Relais Petite Enfance de Weyersheim

Quand ? Le prochain spécial Halloween le mercredi 30 octobre à 16h : de la citrouille à la lanterne anti-gaspi...

Comment ? En s'inscrivant (*places limitées*) : environnement@cc-basse-zorn.fr ou 03 90 64 25 50. N'hésitez pas, certains créneaux sont proposés en soirée : cc-basse-zorn.fr/environnement



Cuisine anti-gaspi



Jardinage au naturel



Compostage

Rappel des consignes d'utilisation des bornes d'apport de biodéchets

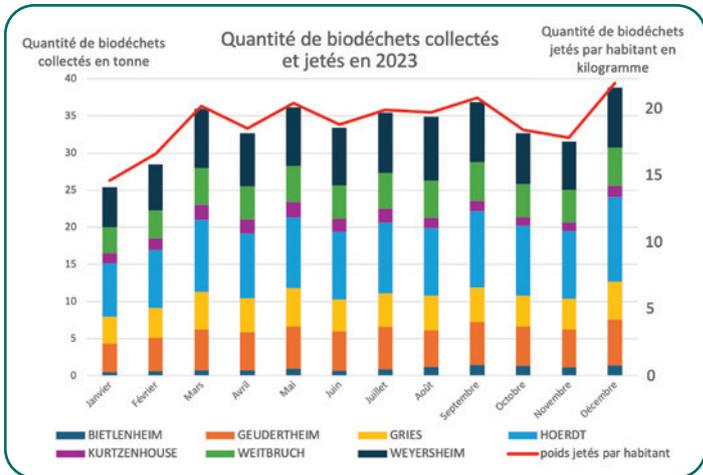
En installant 67 points de collecte pour les déchets alimentaires en janvier 2023, la Communauté de communes de la Basse-Zorn était en avance sur le tri à la source des biodéchets, rendu obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024.

Ces bornes réparties sur tout le territoire permettent aux habitants de jeter leurs déchets alimentaires à environ 250 m de chez eux ! Des sacs en papier kraft sont disponibles gratuitement en mairies ou à la Maison des Services pour faciliter ce geste et ainsi garder les bornes propres. Il est important de n'utiliser que des sacs en papier kraft et d'éviter les sacs "biodégradables", "biosourcés" ou "compostables" qui perturbent le processus de méthanisation. Il est également recommandé de ne pas utiliser de sacs trop grands qui se coincent dans le tambour des bornes, empêchant leur ouverture/fermeture.

En cas de borne pleine (elle se bloque automatiquement), il est conseillé de se rendre à une autre située à une distance comprise entre 150 m et 400 m (trouvez la borne la plus proche : www.cc-basse-zorn.fr/bornes-biodechets).

Grâce à la participation des habitants de la Basse-Zorn, plus de 403 tonnes de biodéchets ont été collectées en 2023 pour la méthanisation, soit environ 22 kg par habitant.

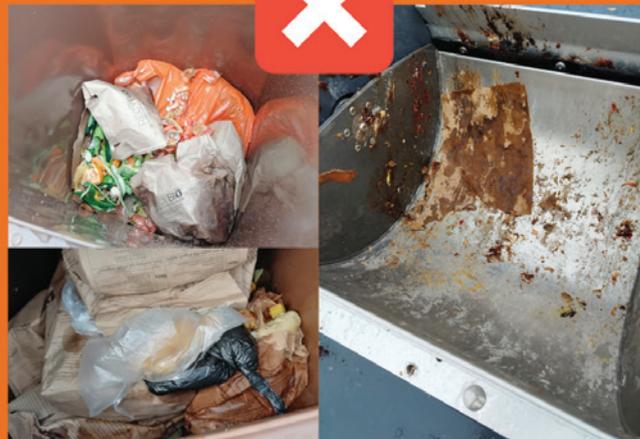
Néanmoins, bien que ces données positives soient encourageantes, il est nécessaire de souligner que de nombreux déchets alimentaires pourraient toujours être évités, mettant en lumière le problème persistant du gaspillage alimentaire dans les foyers. Des ateliers gratuits sont proposés par le service environnement pour sensibiliser et partager de bonnes pratiques sur le sujet.



Mot de la Maître composteur Frédérique WALDHART :

« Je vous encourage à réduire le gaspillage alimentaire, continuer à trier vos biodéchets et à les composter à votre domicile, si vous le pouvez, afin de diminuer encore plus votre impact sur l'environnement. Votre participation active est essentielle pour préserver notre planète et nos ressources naturelles. Merci pour votre engagement et votre implication ! »

BORNES BIODÉCHETS : adoptez les bons gestes



- ✓ Seuls les déchets de cuisine sont acceptés
- ✓ Vos restes alimentaires doivent être emballés dans un sac papier kraft
- ✓ Pour ouvrir l'abri-bac, appuyez sur la pédale en bas à droite de la borne biodéchets

- ✗ Ne pas utiliser de sacs plastiques
- ✗ Ne pas jeter en vrac vos restes alimentaires et déchets de cuisines
- ✗ Ne pas souiller les tambours des bornes
- ✗ Ne pas y déposer de terre, de plantes, ni de déchets recyclables

Si la borne ne s'ouvre pas c'est qu'elle est pleine, dans ce cas veuillez déposer dans une autre borne biodéchets ou revenir ultérieurement.

Principes de la Redevance incitative

La redevance incitative est la contribution demandée à l'usager pour utiliser le service public de gestion des déchets.

Elle est composée :

- d'une **part fixe** qui correspond à un abonnement annuel au service (comme pour l'électricité ou l'eau), auquel s'ajoute un forfait de levées calculé suivant la taille du bac bleu et la composition du foyer ;

- et d'une **part variable** : appliquée pour les levées du bac bleu au-delà du forfait (12 levées) ou les passages en déchèterie en cas de dépassement du forfait (24 passages).

Au-delà de 24 passages en déchèteries par an, des coûts supplémentaires s'appliquent.

Consultez les tarifs 2024 de la redevance incitative pour les particuliers dans les pages Budget de ce bulletin.

Trois déchèteries sont accessibles pour les habitants sur le territoire de la Basse-Zorn : à Geudertheim, à Gries, et uniquement pour les déchets verts et gravats, à Weyersheim.

Depuis 2023 et la mise en place de l'extension des consignes de tri et de la collecte des biodéchets, les **particuliers** bénéficient de **24 entrées par an et par foyer** en déchèteries. Cela équivaut à 2 passages par mois, inclus dans votre redevance incitative, tout en sachant qu'en 2023, sur 8.112 comptes particuliers de la Basse-Zorn, la **moyenne des passages était de 7 sur l'année.**

Soyez vigilants : facturation des entrées supplémentaires en déchèteries

Depuis cette année, **votre badge d'accès ne se bloque plus au-delà des 24 passages et chaque entrée supplémentaire sera facturée 15€.** Le montant final, dont vous êtes redevable, sera visible sur votre facture de la redevance incitative du second semestre (dont l'envoi se fait en février/mars de l'année suivante).

Suivre et consulter vos entrées en déchèterie

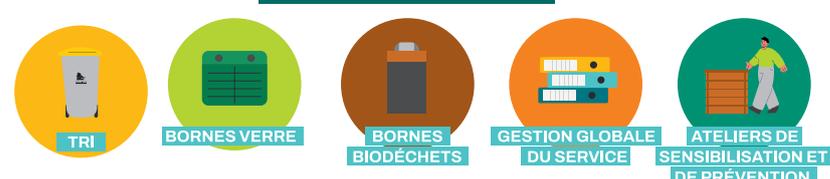
Pour vous éviter des surprises, nous vous conseillons de **créer un compte web usager** qui vous permettra de **suivre vos passages en déchèteries** et aussi votre **nombre de levées** de votre bac d'ordures ménagères (bleu).

Créez votre compte web usager : cc-basse-zorn.fr/FR/Preserver/Gestion-dechets/Portail-AGIDE



PART FIXE

Abonnement au service



Forfait déchets



PART VARIABLE

Chaque levée supplémentaire du bac bleu (au-delà des 12)
Chaque passage supplémentaire en déchèteries (au-delà des 24)

EN DÉCHÈTERIE

Les bons réflexes à adopter

Pour gagner du temps et faciliter le remplissage des bennes

- Triez en amont vos déchets par flux
- Dans votre véhicule ou remorque : positionnez les déchets selon le sens de circulation et l'ordre des bennes
- Optimisez vos trajets à la déchèterie en apportant plusieurs déchets à la fois
- Videz et pliez vos cartons

Pour respecter les consignes et effectuer des dépôts en toute sécurité

- Ne fumez pas en déchèterie
- Si vous apportez des cendres, veillez à ce qu'elles soient complètement éteintes
- Bâchez votre remorque pour éviter de disperser vos déchets lors du transport
- Respectez les consignes de tri données par l'agent
- Si vous transportez vos déchets dans des sacs plastiques, présentez les ouverts pour que l'agent puisse vérifier leur conformité
- Ramassez les déchets tombés au sol

Conditions d'accès et de dépôt

Personnes autorisées

L'accès est réservé, sur présentation d'un badge d'accès (à récupérer à la Maison des Services à Hoerd) :

- aux particuliers pour les 3 sites
- aux professionnels assimilés à Geudertheim et Gries

Volumes des dépôts autorisés

Les apports sont limités à 1 m³ par passage, soit un coffre de voiture et une petite remorque.



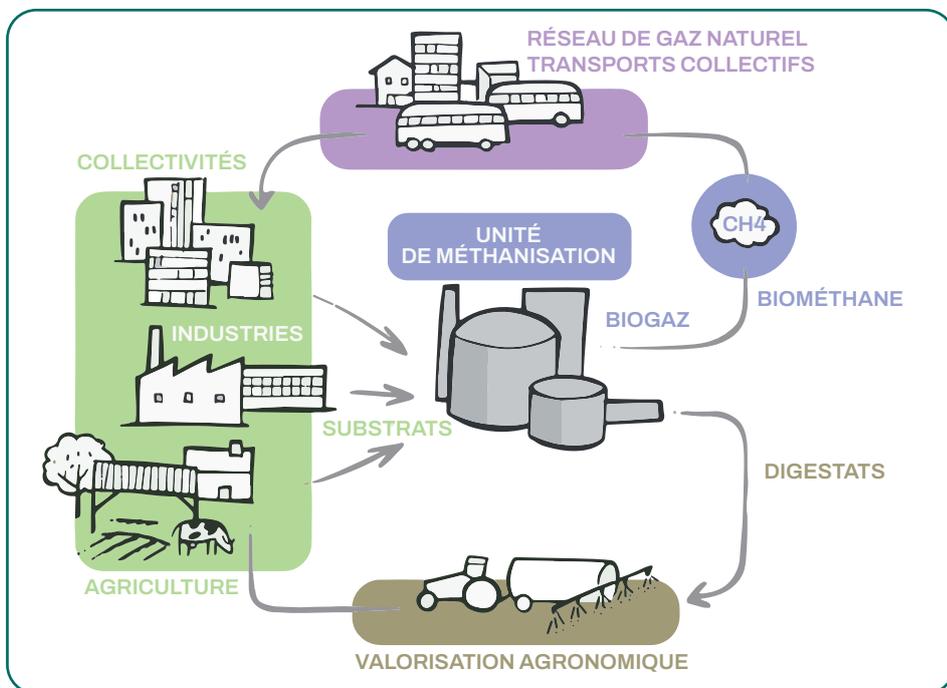
Site de LINGENHELD : le méthane est réinjecté dans le réseau et la chaleur produite est directement réutilisée sur place

La méthanisation, comment ça fonctionne ?

La méthanisation est un processus de dégradation par fermentation de la matière organique en l'absence d'oxygène, qui produit un mélange gazeux composé principalement de méthane (55%), accompagné de dioxyde de carbone (45%) et d'hydrogène sulfuré.

Ce gaz est ensuite purifié pour isoler le méthane, qui est ensuite réinjecté dans le réseau par R-GDS. La méthanisation peut également produire de l'électricité, de la chaleur et du carburant.

Les résidus de ce processus, le digestat - qui peut être à la fois solide et liquide - sont utilisés comme fertilisant dans les exploitations agricoles.



Que peut-on faire avec 1 kWh ?

- regarder la TV entre 3 et 5h ;
- faire fonctionner son réfrigérateur combiné pendant une journée ;
- s'éclairer durant une journée ;
- travailler une journée et demie avec un ordinateur portable ;
- parcourir 2 km avec une Smart électrique.

Les biodéchets de la Basse-Zorn sont dirigés vers le méthaniseur de Lingenheld Environnement à Oberschaeffolsheim qui valorise les déchets biodégradables des collectivités locales, du monde agricole et de l'industrie agroalimentaire. Une tonne de biodéchets permet de produire 100 m³ de biométhane soit

l'équivalent de 720 kWh, mais également 800 à 900 kg d'amendement organique qui serviront à l'agriculture.

La **Basse-Zorn**, grâce à la participation des habitants du territoire, et au **403 tonnes de biodéchets collectées en 2023 a permis de produire 290.160 kWh !**



Relais Petite Enfance : les bons gestes pour la sécurité

Dans le cadre de la formation continue, les 11 et 12 mars, le Relais Petite Enfance (RPE) a organisé une session initiale de **Sauveteur Secouriste du Travail (SST)**.

9 assistants maternels en exercice sur le territoire (de Geudertheim, Kurtzenhouse et Weyersheim) y **ont participé**.

Cette formation, ciblée sur le domaine de la petite enfance, s'est déroulée dans les locaux du RPE. D'une durée de **14 heures**, elle a permis d'**actualiser les connaissances théoriques** mais surtout **pratiques** grâce à des mises en situation.

Deux autres sessions initiales SST se sont déroulées en avril/mai et juin. Pour garder les bons réflexes de secours, un **recyclage de 7 heures s'effectue tous les deux ans après une formation initiale**.

Lors des renouvellements d'agrément des assistants maternels qui ont lieu tous les 5 ans par la Protection Maternelle et Infantile (service départemental), ces réactualisations de connaissances sont fortement préconisées en complément de la formation initiale.



Session initiale de Sauveteur Secouriste du Travail dans les locaux du Relais Petite Enfance

Le métier d'assistant maternel vous intéresse ?

Être assistant maternel requiert une diversité de compétences et atouts qui peuvent intéresser les jeunes mais aussi les personnes en recherche de reconversion professionnelle.

Pour toute question ou information sur le métier ou sa formation, contactez le RPE : 06 30 00 88 61

Le RPE fait sa deuxième rentrée !

Le Relais Petite Enfance prépare sa rentrée 2024/2025 pour les enfants et les assistants maternels, mais aussi pour les familles du territoire, avec de nouvelles propositions d'ateliers d'éveil.

Ces animations offrent des temps durant lesquels les enfants sont invités à explorer, développer ou consolider leurs compétences lors de **moments collectifs**.

Les **ateliers d'éveil** sont animés durant toute l'année par Edwige GERARD, l'animatrice du RPE ou des intervenants extérieurs afin de proposer une **pluralité d'approches** sensorielles et de **favoriser l'éveil** culturel dès le plus jeune âge.

En musique

Dans une dynamique de pluridisciplinarité, un atelier d'éveil musical a été organisé avec l'école de musique intercommunale. Grâce à Béatrice LITT, professeure de l'école de musique intercommunale, **trois matinées musicales** ont été proposées courant mai et juin.

L'**expérimentation et la manipulation de différents instruments** ont ravi petits et grands. Au total, beaucoup d'enfants, assistants maternels, parents, grands-parents

ont participé à cette « tournée musicale », si bien qu'une seconde session plus longue est en préparation pour la rentrée de septembre 2024 !

Et si on ne faisait rien ? Rien du tout ?

L'objectif de cet « atelier du rien » est de proposer un espace nu aux enfants et observer leurs réactions. Cette approche invite à **stimuler l'imagination**, aider les enfants à **être plus autonomes** et **favoriser l'intégration**. Trois dates d'ateliers « Et si on ne faisait rien ? » ont été programmées pour l'été. Cette idée a été émise par certaines assistantes maternelles qui souhaitent expérimenter de nouvelles aventures. La poursuite de cette expérience continuera à la rentrée 2024/2025.

Un beau programme en perspective riche en expériences !

Tout en découvrant ensemble la musique, les jeux, les activités motrices et diverses expériences sensori-motrices, les enfants **apprennent** à s'écouter et à s'exprimer.



Programme :

- Ateliers « découverte » pour une reprise en douceur :
 - jeudi 5 septembre de 9h à 11h
 - mardi 10 septembre de 9h à 11h
 - jeudi 12 septembre de 9h à 11h
- Le RPE est en vacances du 5 au 30 août.

Informations : cc-basse-zorn/rpe
Tél. : 06 30 00 88 61
relais-petite-enfance@cc-basse-zorn.fr



Périscolaire de Geudertheim



Périscolaire de Gries



Périscolaire de Weitbruch

Retour sur les super héros de l'anti-gaspillage alimentaire !

Cette action a été déployée au sein des structures périscolaires de Geudertheim, Gries, Hoerd, Weitbruch et Weyersheim sur la base du volontariat. Une semaine pour sensibiliser les enfants, les équipes d'animation et les familles.

L'opération s'est déroulée du 22 au 26 janvier 2024 dans l'ensemble des structures du territoire, afin de sensibiliser les enfants au problème du gaspillage et pour les encourager à adopter des comportements responsables en matière de consommation alimentaire.

Tout au long de la semaine, les restes d'assiettes ont été pesés afin de suivre l'évolution des déchets alimentaires. Le but était de comprendre quelles sont les raisons du gaspillage.

Un badge avec un super héros, logo du projet, a été remis à chaque enfant afin que celui-ci puisse se sentir acteur du projet.

Chaque journée a été agrémentée d'activités dédiées à cette action : projection de vidéos explicatives, quiz, créations d'affiches, décoration de poubelles, jeux de relais, goûters débats, tableaux d'évolutions de la pesée, transformation créative des restes...

Chaque structure a été libre de la mise en œuvre des activités selon ses possibilités. L'essentiel était de sensibiliser les enfants et les équipes encadrantes à l'adoption de comportements plus responsables et à la réduction significative du gaspillage alimentaire.

Moins gaspiller, pour tous gagner ! un succès qui en appellera d'autres.



Périscolaire de Weyersheim

Le bilan de cette première action mutualisée avec les directions est très positif, les équipes encadrantes des périscolaires de la Basse-Zorn ont pris plaisir à travailler sur la même thématique. Tous les voyants sont au vert pour une nouvelle réalisation l'année prochaine, qui pourrait être complétée par des rencontres entre les enfants.

... Résultats en musique et en images !



Périscolaire de Hoerd

Semaine « Grisou se prépare aux Jeux »

Lors des dernières vacances de printemps l'AJBZ avait organisé, en parallèle de son programme d'activités à la carte, une semaine d'accueil avec le club de Basketball du territoire, l'ASA Gries/Oberhoffen.

Ce partenariat, qui dure maintenant depuis 2018, a éprouvé son fonctionnement ! C'est ainsi qu'une quarantaine de jeunes se sont défoulés aux rythmes d'ateliers spécifiques et thématisés sur les futurs Jeux Olympiques de cet été.



Les activités et autres animations ont permis aux jeunes de **s'épanouir en groupe**, de se découvrir au travers de nouvelles pratiques et surtout de s'amuser, en abordant également des thématiques de fond, **prônant l'intégration et la non-discrimination** comme avec la découverte de certains handisports comme le cécifoot.

Comme à chaque fois, lors des semaines d'activités avec l'ASA, les jeunes ont pu rencontrer et échanger avec des **basketteurs professionnels** et **assister à un match**. Ce fut encore une fois une édition réussie et vous pouvez déjà noter qu'une **nouvelle semaine** sera organisée **pendant les vacances d'automne**.



4^e édition du PAMINA CAMP franco-allemand cet été !

Sous l'égide de l'Eurodistrict PAMINA, se sont développés des actions et projets **transfrontaliers** avec différents partenaires allemands et français.

Le séjour PAMINA CAMP est organisé avec l'Animation Jeunesse de la Plaine du Rhin, le *Jugendtreff* de Rastatt, le *Jugendzentrum* de Stutensee et le *Sportkreisjugend* de Karlsruhe.

Le projet consiste à réunir une **trentaine d'adolescents** issus de l'ensemble de nos structures, pour vivre un **séjour de loisirs** avec pour objectif de **favoriser la connaissance de ses voisins**.

Destiné à un public âgé de **11 à 15 ans**, ce camp se déroulera du **5 au 8 août 2024**, à Schönau en auberge de jeunesse et à Stutensee sous tente.



Parmi les activités proposées, les jeunes pourront participer à :

- des jeux sportifs et de coopération,
 - une visite en gyropode de Strasbourg,
 - un jeu de piste sur les institutions européennes,
 - de l'accrobranche,
 - la visite du musée des Arts et des Médias à Kandel et Karlsruhe...
- ... et chaque soir des veillées thématiques sont prévues.

Le séjour est au tarif attractif de 190 € (comprenant l'hébergement, les transports, les activités, les repas et les assurances) pour favoriser l'accessibilité au plus grand nombre.

N'hésitez pas à contacter l'Animation Jeunesse pour plus de renseignements ou l'inscription (nombre de places limité)
03 90 64 25 65 • animationjeune@cc-basse-zorn.fr



Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ)



Projet intergénérationnel

Durant l'après-midi du 8 juin dernier, les jeunes du Conseil Intercommunal ont rencontré les personnes résidant à l'EHPAD La Solidarité à Hoerdts autour d'un goûter. De petites animations ont été proposées dans une ambiance musicale assurée par l'école de musique intercommunale. Ce moment de convivialité et d'échanges offre un temps pour mieux se comprendre entre générations et apprendre les uns des autres.



Ukraine au cœur

Durant le mois d'avril les jeunes conseillers ont mis en place un projet qui leur tenait à cœur : soutenir l'Ukraine.

Des paniers aux couleurs du drapeau ukrainien ont été mis en place dans les commerces de la Base-Zorn et ont permis de collecter 350 €. L'association AES Alsace de Geudertheim a ainsi pu financer le départ d'un semi-remorque en Ukraine chargé d'équipements hospitaliers, hôteliers ainsi que de matériel médical et informatique, mais aussi des vêtements, produits alimentaires et d'hygiène. Merci à tous les participants !



Marche solidaire

Le 22 septembre 2024 aura lieu la 5^e édition (déjà 5 !) de la marche solidaire. Une fois encore, et pour le plus grand plaisir de tous, les jeunes souhaitent mettre en avant un circuit découverte de la Basse-Zorn. Lors de cette édition un repas sur inscription sera proposé aux marcheurs. Les dons et bénéfices de cette journée seront reversés à une association choisie par les jeunes conseillers.





La culture et la solidarité s'invitent en Basse-Zorn

Dans le cadre de l'appel à projets de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), le Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) accompagné par Florence NOBLET (conseillère communautaire), Chloé KOEHLHOEFFER (animatrice jeunesse), Sarah ORIOT (coordinatrice seniors) et Franck HORAND (photographe) sont allés à la rencontre des aînés du territoire pour découvrir leur expérience de vie et leur histoire.

Cette action nommée « Tu veux ma photo ? » a favorisé la rencontre des jeunes du CIJ et des aînés isolés, la découverte de nouveaux points de vue et le partage d'une expérience unique via le photo-dialogue.

L'exposition se déroule du 2 mai au 2 juillet 2024 à la Maison des Services, le vernissage a eu lieu le 6 mai en présence du CIJ, des seniors et des élus.

Informations et inscriptions auprès de la CCBZ au 03 90 64 25 50 coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr

Ateliers à destination des seniors & aidants de la Basse-Zorn



Programme du 2^e semestre 2024 disponible en mairies, à la Maison des services et sur le site cc-basse-zorn.fr

Guinguette : les seniors en piste !

Dimanche 7 avril s'est déroulée au Milénum la 3^e édition de la guinguette itinérante à destination des 60 ans et plus du territoire de la Basse-Zorn.

Organisée par la Communauté de communes, en partenariat avec l'association A.S.C Gallia de Weitbruch, ce nouvel après-midi dansant a rassemblé 115 seniors. Fort de cet enthousiasme le rendez-vous est déjà donné pour l'édition suivante : le dimanche 17 novembre 2024 à l'Espace La Forêt de Gries !



Pédaler pour garder la forme !

La Communauté de communes, en partenariat avec le Comité Régional Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (EPGV) Grand-Est, propose aux 60 ans et plus un tour de France en pédalier pour découvrir virtuellement les régions de l'hexagone.



Ce programme destiné aux seniors de la Basse-Zorn, pris en charge par la CeA, est gratuit pour les participants et contient 12 séances de 1 heure en présentiel. Les personnes qui le souhaitent pourront emprunter un pédalier pour poursuivre leurs efforts à la maison.

Chaque semaine, ils pédaleront en groupe et recevront une gazette régionale pour chaque étape de ce tour de France virtuel. Ils pourront avancer à leur rythme à domicile et en présentiel, en utilisant le pédalier avec les mains ou les pieds. Une réunion d'information aura lieu à 14h le jeudi 12 septembre 2024 à la Maison des services et le tour de France des seniors de la Basse-Zorn se déroulera les jeudis après-midi du 19 septembre au 19 décembre à l'Espace la Forêt à Gries.





Mise en place d'une **taxe de séjour**

La Communauté de communes, compétente en matières économique et touristique, a inscrit le **développement de l'attractivité touristique de la Basse-Zorn « entre nature et cheval »**, dans le cadre de son projet de territoire à l'horizon 2030.

Afin de financer les actions qui en découlent, la collectivité va instaurer une **taxe de séjour** sur le territoire au **1^{er} janvier 2025**.

Cette taxe s'appliquera à l'ensemble des catégories d'hébergement. La CCBZ a choisi l'option d'une taxe de séjour au réel due par les résidents occasionnels pour plus d'équité. Une communication spécifique sera réalisée à destination de l'ensemble des structures d'hébergement.

Acteurs du tourisme, contactez-nous !

La collectivité souhaite développer l'attractivité touristique du territoire de la Basse-Zorn et va mener plusieurs actions, à commencer par la **création et l'animation d'un réseau d'acteurs** locaux économiques ou associatifs, du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités, ...).

Rejoignez le réseau pour...

- Partager vos besoins,
- Faciliter la collaboration et l'innovation entre acteurs,
- Augmenter votre visibilité,
- Accéder à des ressources et opportunités ...et plus encore !

Votre collaboration est primordiale pour le développement de notre territoire. Une première rencontre sera organisée à l'automne 2024.



Informations et contact :

Laetitia KOYAMBA,

Chargée de missions événementiel et attractivité : 06 22 77 06 49

laetitia-koyamba@cc-basse-zorn.fr

5 @ pour la Basse-Zorn



Comme les étoiles pour les hôtels ou les fleurs pour les communes fleuries, le label Villes Internet attribue des @ pour les territoires offrant des solutions numériques et dématérialisées.

Le 8 février à Paris, 241 Territoires, Villes et Villages français ont reçu le précieux label national décerné par le jury de Villes Internet. La Communauté de communes a été distinguée par **5@** accédant ainsi au niveau le plus élevé du label ! La Basse-Zorn est engagée dans la démarche depuis 2020. Elle est portée par une **volonté politique** forte, ainsi que par les agents publics territoriaux qui œuvrent pour le **déploiement de services**



publics numériques toujours plus fidèles aux attentes des citoyens, en complément **des démarches papier et de l'accueil qui restent toujours disponibles**.

En 2023, la CCBZ a enregistré 82 actions en faveur du numérique, de quoi affirmer significativement la position de la **Basse-Zorn** dans sa dynamique de **démocratisation des Technologies de l'Information et de la Communication**.

Numérique **inclusif et responsable**

Notre territoire souhaite valoriser un numérique responsable. En décembre 2023, la collectivité a déployé le **module LISIO sur le site internet cc-basse-zorn.fr pour aider à l'inclusion et à la sobriété numérique**. Cet outil permet à l'utilisateur des paramétrages pour :

- faciliter les recherches empêchées et/ou rendues difficiles par certains handicaps (malvoyance, dyslexie...), répondre aux difficultés des seniors ou encore à l'illectronisme (lecteur vocal, confort de navigation et lecture simplifiée...),
- réduire l'impact carbone lié à la consultation (via les paramètres d'affichage écologiques en allégeant les pages du site, accélérant son affichage et économisant les datas).

Pour aller plus loin dans cette démarche, la CCBZ a proposé, en mars, **deux ateliers de sensibilisation au numérique responsable** en visio, auxquels **30 personnes ont participé**.

Ouvert aux élus et agents municipaux et communautaires, l'atelier a permis une approche différente de nos pratiques « habituelles », vers une utilisation plus sobre et moins énergivore en abordant les impacts, enjeux, bonnes pratiques... du numérique.

Calculez votre empreinte carbone numérique



Suivez les actualités de la Basse-Zorn :

La Communauté de communes souhaite vous informer de la vie communautaire. Pour suivre nos actualités, vous avez plusieurs possibilités :

- **Vous abonner à la newsletter :** inscription en bas de la page cc-basse-zorn.fr
- **Télécharger l'application Citykomi** et vous abonner au compte CC de la Basse-Zorn.
- **Suivre notre page Facebook :** ccbassezorn



Soundpainting peinture et musique en un seul geste

Le soundpainting est un langage gestuel de création artistique inventé par Walter THOMPSON. Les élèves de l'école de musique intercommunale de la Basse-Zorn ont appris, le temps d'un weekend de stage en janvier, à maîtriser une quinzaine de signes sur les 1 200 gestes existants.

Sous l'impulsion de Germain LEGUY, professeur de trompette à l'école de musique, et Alban NOAILLY, dans le cadre d'un projet pédagogique pour leurs études à la Haute école des arts du Rhin, un mini-stage de deux jours a été organisé fin janvier à l'annexe de la mairie à Gries.



Au travail musical, s'est joint le pinceau de Camille MEYER, artiste strasbourgeoise, pour mettre en peinture ce que la musique créée lui suggérait tout en suivant les gestes du chef d'orchestre.



C'est une chorégraphie singulière et fascinante qui s'est dessinée au travers de la gestuelle du chef, la création musicale des interprètes, et la mise en peinture de cette prouesse acoustique. Puis à l'inverse, en fonction de l'élaboration du tableau, les musiciens ont produit une nouvelle partition musicale.

Quatre guitaristes, deux trompettistes, des percussionnistes et une artiste peintre ont transmis une superbe restitution haute en couleurs, tant pour les yeux que pour les oreilles, qui a ravi le public présent.

Les mercredis musicaux

Les mercredis musicaux sont un cycle d'auditions multi-instrumentales qui se sont déroulées sur 4 soirées des mois de mars et avril, dans quatre des cinq pôles d'enseignement, à savoir, Hoerd, Weyersheim, Gries et Geudertheim.

Le public a répondu présent lors de ces concerts d'élèves avec une centaine de personnes venue assister à chaque représentation. Sur la base du volontariat, ces auditions ont permis aux élèves qui le souhaitent de se produire devant un public et partager ainsi leurs progrès techniques et musicaux.



L'idée principale de ces auditions est de mélanger les différentes classes instrumentales afin d'offrir une variété de styles et d'instruments, et ainsi créer un lien entre les élèves, les professeurs et les parents. De manière plus traditionnelle, chaque classe a pour habitude d'effectuer sa propre audition, sans transversalité avec les autres instruments. Ce cycle d'auditions dépasse les codes établis pour offrir davantage de place à l'ouverture et à la pluralité des disciplines.

Rendez-vous au printemps 2025 pour un nouveau cycle des mercredis musicaux !

Rentrée musicale 2024 / 2025

Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont d'ores et déjà ouvertes via le site internet de la Communauté de communes : www.cc-basse-zorn.fr/Ecole-Musique

Ne tardez pas à vous inscrire !

Dates à retenir :

- **Samedi 7 septembre**, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h : **journée portes ouvertes** de l'Ecole de musique intercommunale de la Basse-Zorn sur les pôles d'enseignement de Gries et Hoerd.
- **Du lundi 9 au vendredi 14 septembre**, en soirée, **réunions professeurs/élèves** sur les différents pôles d'enseignement pour définir les créneaux individuels des cours instrumentaux.
- **Lundi 16 septembre** : rentrée avec la **reprise de tous les cours**.



Portraits des professeurs de l'école de musique



Michèle LHOUSTAU
(professeure de piano/chant)

Présente depuis 2004 sur le territoire de la Basse-Zorn à l'école de musique de Gries avant la mutualisation, et à Hoerd depuis 2022.

Elle enseigne également l'accordéon et prône la patience et l'écoute comme des qualités nécessaires pour transmettre des techniques instrumentales et développer le goût de la musique classique à actuelle.

Elle aime partager la musique, non seulement comme professeure mais aussi lors de concerts en tant que soliste, accompagnatrice ou dans la direction.



Pascal HERINGER
(professeur de clarinette)

Engagé depuis plus de 30 ans dans la transmission de sa passion pour la musique en général, pour la clarinette et le saxophone en particulier, il a dirigé un ensemble de jeunes à Gries, un big-band à Brumath, crée un quatuor de clarinette à Brumath, animé le pupitre de clarinettes de l'harmonie de Brumath pendant 25 ans, joué du saxophone au sein du Klac'son big band de Brumath pendant 20 ans, joué de la musique traditionnelle avec les Rhinwagges pendant 15 ans.



Christian FINANCE
(professeur de piano)

Il est profondément passionné par la transmission de l'amour de la musique et de son exigence.

Il enseigne depuis plus d'une vingtaine d'années, et a accompagné certains élèves à l'obtention de concours pianistiques.

Il se passionne également dans la recherche pédagogique de différents répertoires de tous styles propices au progrès et à l'émancipation de chacun.



Jonathan ALVAREZ
(professeur de cor d'harmonie)

Il est actuellement étudiant au Conservatoire de Strasbourg en classe préparatoire à l'enseignement supérieur.

La pédagogie dans les écoles de musique est à ses yeux primordiale pour le transfert des connaissances et le plaisir de faire de la musique.



Contactez l'école de musique intercommunale : ecole-musique@cc-basse-zorn.fr - 03 90 64 25 50

Balades nature, à la découverte du territoire...

les rendez-vous du 2^e semestre 2024

La Communauté de communes et le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord vous proposent pour le second semestre 2024 un programme de balades nature et patrimoine riche et varié, l'occasion pour chacun de se rapprocher de la nature, de s'émouvoir et de découvrir son environnement proche sous de multiples facettes. Respirez... Partez en balade...

Plantes rebelles des villes et villages

► Samedi 29 juin matin, à Weyersheim

Certains s'évertuent à les arracher, d'autres prennent plaisir à les admirer. Que ça nous plaise ou non, elles sont là, et elles nous rappellent que la nature a bien plus d'un tour dans son sac pour résister aux assauts du béton et du macadam. Qui sont les sauvages de nos rues ?

A la découverte des abeilles

► Mardi 16 juillet après-midi, à Bietlenheim

Joël et Magali vous feront découvrir au cours de l'après-midi le monde fascinant des abeilles. Au programme, ouverture de ruches, découverte ludique de la société des abeilles, dégustation de miels...



Brico nature

► Mercredi 17 juillet après-midi, à Weitbruch

Scies, couteaux et limes seront vos précieux outils pendant cette après-midi. Grâce à leur aide, vous découvrirez comment créer une variété de petits jouets en utilisant les ressources naturelles qui vous entourent.

A la rencontre du chevreuil

► Jeudi 25 juillet matin (tôt), à Weyersheim

Sur les traces du plus petit cervidé d'Europe. En cette période de rut, les chevreuils sont dans tous leurs états. Une occasion en or pour mieux les observer et en apprendre un peu davantage sur notre gazelle européenne ! Une balade à la fois ludique et éducative à la rencontre de l'un de nos plus attachants hôtes sauvages.



Inscriptions obligatoires, l'heure et le lieu du rendez-vous vous seront communiqués à l'inscription.

Vous avez dit mycélium ?

► Dimanche 13 octobre après-midi, à Gries

A peine l'humidité de l'automne apparaît-elle et nous les voyons pointer le bout du chapeau. Mais d'où viennent ces drôles de formes que nous nommons « champignons » ? Partez à leur découverte le temps d'une matinée.



A la découverte de la forêt

► Dimanche 20 octobre après-midi, à Gries

Lors de cette balade en forêt, Jean-Philippe et Magali vous feront découvrir la forêt sous différents angles : gestion forestière, découvertes sensorielle, ludique ou scientifique... Les 2 passionnés de nature vous transmettront un peu de leur savoir.



Au clair de lune d'Halloween

► Jeudi 31 octobre soirée, à Gries (à partir de 10 ans)

Araignées, chauves-souris, crapauds, serpents, rapaces... Ces créatures emblématiques d'Halloween sont-elles si effrayantes que ça ? Savez-vous qu'en réalité, ces animaux sont en majorité inoffensifs et surtout essentiels à la biodiversité. Venez les découvrir lors d'une balade en forêt. Vous pouvez venir déguisés pour déguster une potion préparée par les amies fées et sorcières de l'animatrice !

...

Renseignements et inscriptions :
Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE)
du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord
03 88 86 51 67- agendacine@gmail.com
Sorties prises en charge par la CCBZ

LA BASSE-ZORN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !**
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Retrouvez l'actualité de votre territoire en temps réel

Bietlenheim Infos | Geuderthaim Infos | Gries Infos | Hoerdts Infos | Kurtzenhouse Infos | Weitbruch Infos | Weyersheim Infos

Flasher
ce code



**GRATUIT ET 100% ANONYME,
ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !**